

Bulletin de participation

Inscription pour le samedi et / ou le dimanche

Nom de l'artiste Prénom

Année de naissance Tel

Adresse

Code postal Ville

Email @

N° Maison des artistes ou N° Siret :

Je m'inscris au concours de peinture

le samedi dans la catégorie.... **5 € par personne**

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Artiste professionnel | <input type="checkbox"/> Enfant -11 ans |
| <input type="checkbox"/> Artiste amateur confirmé | <input type="checkbox"/> Enfant 11/16 ans |
| <input type="checkbox"/> Artiste amateur | |

Je réserve emplacement(s) à 25 € ou à 40 €
pour l'exposition vente du dimanche.

40 € les 10 m² sous tente

25 € les 3,5 m linéaires en plein air

Date et signature

Règlement d'un montant de € à l'ordre de :

Association le Patrimoine de Saint-Suliac

Bulletin à retourner au plus tard le 20 juin 2022
accompagné de votre règlement à l'adresse suivante :

Association le Patrimoine de Saint-Suliac

Mairie annexe, Place du Carrouge

35430 Saint-Suliac



12^e FESTIVAL de PEINTURE SAINT-SULIAC



©Philippe Montigné

2-3 juillet 2022

Festival organisé par l'association
Le Patrimoine de Saint-Suliac

Samedi 2 juillet - Concours de peinture

- De 8h à 12h : Accueil et inscription des participants au concours
- De 8h à 17h : Création des œuvres, remise des œuvres jusqu'à 17h

Règlement

Création sur site dans la journée d'une peinture, ou d'un dessin, sur un sujet libre lié à Saint-Suliac

- Tous les supports et techniques sont autorisés
- Toutes les œuvres devront être réalisées sur site. Chaque participant doit se munir de son support et de son matériel.
- Le format maximum autorisé est de 1 m x 1 m pour les toiles, et 0,50 m x 0,65 m pour les autres supports.
- 3 catégories adulte : professionnel, amateur confirmé et amateur
- 2 catégories enfant : -11 ans et 11/16 ans (toutes techniques)
- Le jury, composé de 3 professionnels (artistes ou professeurs) et de 4 représentants de l'association du Patrimoine, récompensera deux œuvres de chaque catégorie, toutes techniques confondues (valeur de 80 à 200 €).
- Une aquarelle sera distinguée par le prix Michel Couturier (350 €).
- Un prix de la Municipalité sera attribué (450 €) et l'œuvre deviendra propriété de la commune.
- **Participation** : 5 € par artiste

Dimanche 3 juillet - Expositions sur le front de Rance

Exposition du concours

- De 10h à 17h30 : Exposition des œuvres réalisées le samedi 2 juillet
 - 17h45 : Proclamation des résultats du concours et remise des prix suivie du verre de l'amitié
- Le retrait des œuvres s'effectuera après la remise des prix.

Exposition-vente d'œuvres d'art

- **À partir de 8h** : Accueil des peintres, dessinateurs et sculpteurs
- **De 10h à 17h30** : les artistes exposeront sur le front de Rance. Exposition-vente ouverte à tous (y compris aux participants au concours).
- **Participation par exposant** : 25 € les 3,5 m linéaires en plein air ou 40 € les 10 m² sous tente. *Merci d'apporter vos panneaux, grilles, tables, parasols, etc...*
- **Inscriptions** :
Le bulletin de participation en page 4 est à adresser au plus tard le 20 juin 2022 accompagné de votre règlement à l'ordre du Patrimoine de Saint-Suliac.
Les emplacements seront attribués par ordre de réception des dossiers.

Au fil des ruelles

du 2 au 10 juillet

Un circuit pour découvrir quatre lieux d'exposition :

- L'atelier de la Domalin (de 15h à 19h) **A**
- La Grange (de 11h à 19h) **B**
- Le Musée (de 10h30 à 19h) **C**
- Les aquarelles d'Isa (de 10h30 à 19h) **D**



Informations aux exposants de la Grange

Vous souhaitez exposer du 2 au 10 juillet dans ce lieu convivial situé au cœur du village ?

Adressez-nous votre demande à l'adresse mail de l'association (patrimoine.stsuliac@gmail.com), et nous vous enverrons le règlement et le bulletin de participation à cette exposition-vente.

La sélection des dossiers se fera en fonction de la date de réception.

Espace d'exposition : 3 m², 25€ pour les 9 jours

- **Restauration sur place**
- **Renseignements**

06 74 75 59 54 - patrimoine.stsuliac@gmail.com